



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

PLACE DE LA BRECHE - TRAVAUX DE
REALISATION DU PARKING ET DES OUVRAGES
ENTERRES (DCE 2) - AVENANTS N°1 POUR
LES LOTS 2 ET 6

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRECHE - TRAVAUX DE REALISATION DU PARKING
ET DES OUVRAGES ENTERRES (DCE 2) - AVENANTS N°1 POUR
LES LOTS 2 ET 6**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Le groupement mandaté par le studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le Conseil municipal dans ses délibérations du :

- 6 juillet 2009, a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux Sèvres Aménagement (DSA) ;
- 8 mars 2010, a approuvé la signature de onze marchés de travaux nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés (DCE 2). Les travaux du parking ont débuté au début du mois de mai 2010, afin de permettre son ouverture pour le mois de novembre 2011 ;
- 31 mai, 20 septembre et 17 décembre 2010 a validé les premiers avenants des marchés du DCE 2 « parking et ouvrages enterrés ».

En cours de travaux, de nouvelles suggestions et adaptations sont nécessaires.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

N°	Lot	Entreprise	Montant marché initial TTC	Avenant		Montant marché + avenants TTC
				Montant TTC	%	
2	Parois Berlinoises - parois clouées	SEMEN TP	358 294,09 €	13 939,50 €	3,89 %	372 233,59 €
6	Ouvrages pierre	SOMEBAT	149 294,04 €	3 260,78 €	2,18 %	152 554,82 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 du lot 2 et du lot 6,
- autoriser le Président de Deux Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer ces avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 10
Non participé : 0
Excusé : 0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL